

## Romain Rolland

### Collaborateur de l'Agence internationale des prisonniers de guerre

La « Liste des personnes ayant travaillé à l'Agence internationale des prisonniers de guerre (août 1914-décembre 1918) » mentionne laconiquement, parmi beaucoup d'autres, à sa place dans l'ordre alphabétique, après le nom de « Rolland, Madeleine (Mlle) », celui de son frère : « Rolland, Romain » ; Le *Journal des années de guerre* de R. Rolland, publié en 1952, où le nom de Gustave Ador revient vingt-quatre fois et celui du Docteur Frédéric Ferrière cinquante-huit fois ; l'original d'une lettre de Gustave Ador à Romain Rolland que Madame R. Rolland nous a prêtée pour l'exposition de la Bibliothèque nationale suisse ; l'original de la lettre de R. Rolland à laquelle G. Ador répondait, voilà qui fait apparaître, sous une lumière plus vive, l'attachement du grand écrivain à l'Agence internationale des prisonniers de guerre.

Dès le milieu de septembre 1914, Romain Rolland, qui est avec sa mère à l'hôtel Beau-Séjour, à Champel — tandis que son père et sa sœur sont en pension à Lancy — a écrit à Gustave Ador, président du CICR, pour lui demander de l'« utiliser ». Le 24 septembre, G. Ador lui faisait part dans une lettre de ses scrupules, estimant qu'il rendrait des services plus importants à la cause du libéralisme et au triomphe final des idées de justice et de progrès social en écrivant. La veille, *Au-dessus de la mêlée* avait paru dans le « Journal de Genève ». R. Rolland insista et reçut sa convocation, dans les bureaux installés au Palais Eynard.

L'Agence des prisonniers, alors à ses débuts, s'employait sans trop de peine à transmettre les lettres des prisonniers à leurs familles. R. Rolland put rendre ce service à nombre d'Allemands et d'Autrichiens internés dans le Midi de la France. Par contre, il se désolait de constater que, dans 80% des cas, on ne pouvait pas trouver l'adresse des soldats disparus, que leur famille recherchait. « La première tâche », écrit-il, « m'eût semblé de réunir toutes les listes de prisonniers... et de les dresser par ordre alphabétique... ». S'il est retourné à l'Agence

centrale des prisonniers de guerre, celle de la seconde guerre mondiale, il aura pu constater quels progrès ont été réalisés dans ce domaine et admirer les appareils Watson !

Pendant son travail, à l'Agence, souvent fastidieux, R. Rolland s'émerveillait de la naïveté de certains correspondants. Ainsi une femme, ayant lu qu'on ne pouvait pas envoyer aux prisonniers des vêtements civils, de crainte d'évasion, expédiait à G. Ador un pantalon blanc qu'elle avait teint en rouge garance pour qu'il jugeât s'il avait bien la couleur voulue. Une autre demandait de lui faire parvenir sa valise sur laquelle elle donnait deux pages de détails ; puis elle terminait en espérant recevoir aussi des renseignements sur son mari, le soldat X. Une dizaine de fiancées écrivaient au sujet du même « fiancé ». Cependant, le tragique qui se cachait sous l'apparence cocasse de beaucoup de lettres ne lui échappait pas ; par exemple, lorsqu'un père priait la Croix-Rouge de transmettre à Guillaume II une lettre lui demandant de ramener son fils blessé dans la ville la plus proche de la Suisse pour que la mère, qui pleurait sans cesse, puisse aller le voir.

Très vite, R. Rolland ne travailla plus dans les services des prisonniers de guerre, où les bonnes volontés affluaient, mais dans celui des internés civils créé par le D<sup>r</sup> Frédéric Ferrière. Des femmes, des enfants, des vieillards, que rien ne préparait à ces épreuves, avaient été emmenés, dépouillés de tout. Il s'agissait de venir au secours de ces malheureux.

Romain Rolland admire alors sans restrictions l'œuvre et les tâches nouvelles de la Croix-Rouge : « ... elle entoure d'une gloire admirable le nom de Genève », note-t-il dans son *Journal*, « elle le fait pénétrer jusqu'au fond des campagnes françaises et allemandes ». Il le sait par des lettres venant de toutes les provinces et même de sa ville natale, en Bourgogne.

Relatant un peu plus tard une visite du Président et du Vice-Président du CICR à Berlin, où le premier contact fut très difficile à établir, R. Rolland constatait que son idée des « deux Allemagnes », a permis au D<sup>r</sup> Ferrière de prendre patience et de mieux comprendre la situation, l'élément civil étant bientôt intervenu pour eux contre le Ministère de la guerre.

Cependant, en présence de violations flagrantes de la Convention de Genève, R. Rolland aurait voulu que la Croix-Rouge internationale protestât. Il était persuadé que si elle intervenait officiellement et publiait dans les journaux ses réclamations contre des détentions arbitraires de médecins et d'infirmiers, ceux-ci seraient relâchés. Le silence de la grande institution genevoise lui semblait dû à de la timidité et à de la faiblesse de ceux dont, par ailleurs, il reconnaissait la bonté, le dévouement et l'honnêteté admirable. Le Président du CICR et son adjoint virent sans doute plus loin que la libération immédiate de quelques représentants du corps médical. On ne peut que se féliciter de l'attitude absolument neutre de G. Ador et du Dr Ferrière. Max Huber, avec toute l'expérience acquise par la Croix-Rouge au cours des deux guerres mondiales, a confirmé cette attitude lorsqu'il a rappelé, dans *Le bon Samaritain*, l'enseignement paulinien : « Le Comité », écrit-il, « doit aussi savoir se taire. Ses tâches les plus importantes et les plus pénibles, il ne peut souvent les accomplir que par un travail acharné, effectué en silence. Le cas échéant, il doit supporter le reproche d'inactivité... Cette attitude aussi se rattache à l'amour qui supporte tout... ».

R. Rolland travailla encore jusqu'en été à l'Agence qu'il quitta le 3 juillet 1915. Avant de se consacrer de nouveau à l'« art éternel », il aida le Dr Ferrière à obtenir, non par des démarches officielles mais par des correspondances et des instances personnelles, en tenant compte des instructions du Comité international, le rapatriement de 300 sanitaires et 300 médecins français. Son influence avait grandement contribué à ce résultat.

La collaboration du grand écrivain à l'Agence internationale des prisonniers de guerre avait duré neuf mois. Deux ans passèrent ensuite pendant lesquels jamais il n'a cessé de s'intéresser à cette œuvre. Sa correspondance comme son *Journal* nous le révèlent. Hermann Hesse lui répondait sur du papier de « Pro Captivis » à Berne. L'initiative du Pape Benoît XIV, doublée de celle de la Croix-Rouge internationale, pour obtenir l'internement en Suisse des prisonniers malades en France

ROMAIN ROLLAND ET LA CROIX-ROUGE

A Monsieur Gustave Ador  
président du Comité international de la Croix-Rouge

Lundi 25 juin 1917

Cher Monsieur

La Croix-Rouge Internationale a été une  
des plus pures lumières qui aient éclairé la  
nuit de ces tragiques années. Elle a été  
la consolatrice de millions de malheureux,  
la gardienne de l'esprit de fraternité humaine  
dans la souffrance universelle. Elle reste pour des  
millions d'âmes l'annonciatrice d'un avenir  
meilleur.

Je voudrais, au nom de ceux qu'elle a

Lettre de Romain Rolland à Gustave Ador, président du Comité international

ROMAIN ROLLAND ET LA CROIX-ROUGE

secourus par son exemple & son action, la prie  
d'accepter, comme faible expression de ma  
profonde gratitude, un don de cinquante mille  
francs, pour l'Agence internationale des prisonniers  
de guerre, - cette œuvre sainte qui aura rendu  
chers dans le monde entier les noms de la  
Suisse et de Genève.

Je serais heureux que sur cette  
somme dix mille francs fussent mis à la  
disposition du chef de la section civile de l'Agence,  
Monsieur le docteur Fauriol, dont j'ai eu l'hon-  
neur d'être pendant quelque temps le modeste  
et affectueux collaborateur.

Veuillez agréer, cher Monsieur,  
l'assurance de ma haute considération et  
de mon cordial salutation

Romain Rolland

Villeneuve, hôtel Byron.

Lettre de Romain Rolland à Gustave Ador, président du Comité international (suite).

et en Allemagne semblait à R. Rolland particulièrement digne de ce grand prélat et du Comité de Genève.

En juin 1917, R. Rolland avait reçu le prix Nobel de littérature, du montant de 100.000 francs, qu'il distribua entièrement à des œuvres de bienfaisance. L'Agence des prisonniers en recevait la moitié.

« Cette œuvre sainte » écrivait-il en faisant ce don, « aura rendu chers dans le monde les noms de la Suisse et de Genève ». G. Ador venait d'être nommé Conseiller fédéral. Ses collègues lui apprirent la nouvelle au moment où il prenait congé de l'Agence. Malgré la tâche écrasante qui attendait Ador à Berne, il remercia immédiatement, par une lettre personnelle, de ce don fait « par un homme dont j'admire », écrivait-il, « le caractère et la noblesse des sentiments ».

Sur le désir du donataire, 10.000 francs étaient réservés au service des prisonniers civils créé par le Dr Ferrière. R. Rolland garda toujours un souvenir ému du temps où, à l'Agence, il s'asseyait tous les jours auprès du médecin miséricordieux. Il admirait sa réaction à toute injustice — si forte qu'il pâlisait et que ses lèvres tremblaient — et sa bienveillance en présence des faiblesses humaines, son horreur du pharisaïsme des vertueux. En quittant la Croix-Rouge, il lui avait fait don de la collection de ses *Jean-Christophe*.

« Ah ! quelle différence », notait encore le grand romancier, « entre sa sincérité et celle de la plupart des hommes, même les meilleurs, qui sont sincères par volonté ! Il était sincère, lui, avec limpidité, comme une source pure... ».

Par les messages et les visites du Dr Ferrière, R. Rolland continua, jusque dans l'après-guerre, à suivre l'activité bienfaisante de la Croix-Rouge, entre autres à Vienne et à Salonique, en 1919. De leur côté, ceux qui avaient eu auprès d'eux l'auteur de la *Vie de Beethoven*, au moment où l'Agence commençait son immense activité humanitaire, avaient écrit, par la plume de leur président, Gustave Ador : « ... Tous nous avons conservé le souvenir de votre si utile concours... ».

PAUL-EMILE SCHAZMANN,  
Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale suisse.